



Conseil Communal

Mercredi 8 mars 2017

Le compte rendu de la réunion du 6 février 2017 est adopté à l'unanimité.

I FINANCES LOCALES

Présentation de l'état spécial 2017 de la commune déléguée de Vaudry

Mme le Maire présente les prévisions budgétaires 2017 en section de fonctionnement :

- Dotation animation locale :	17 700.00 €
- Dotation gestion locale :	269 000.00 €
- Divers :	1 460.00 €

Soit un TOTAL de : 288 160.00 €

II DEMANDES DE SUBVENTIONS 2017

Mme le Maire demande à l'assemblée d'examiner et de se prononcer sur les demandes de subvention ci-après :

Comité des Fêtes de Vaudry	460 €
Club de l'Amitié de Vaudry	710€

Association Gymnastique Détente	230 €
Anciens Combattants et Victimes de Guerre	150 €
Association de football Vaudry Truttemer	1 500 €
Kick n'Clap Country Dance Club	100 €
APE du RPI Vaudry-Roullours	500 €
Société d'Agriculture de Vire	80 €
Prévention Routière	70 €
La Ligue Comité du Calvados	150 €
Les Restaurants du Cœur	200 €
Alcool Assistance	50 €
APAEI	160 €
A.C.R.O.	50 €
Croix Rouge Française	160 €
Noël Pour Tous	160 €
CŒuvre des Pupilles Orphelins d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France	100 €
Ass. des Accidentés de la Vie (FNATH)	50 €
AFM TELETHON	150 €
Secours Populaire Français	80 €
Coopérative Scolaire Noël	500 €
CDAD	405,34 €
TOTAL	6 015.34€

Avis favorable à l'unanimité.

III POINT SDEC

Rapporteur : Alain LE GRAËT

- C'est le SDEC qui assurera la maîtrise d'œuvre des travaux d'effacement de réseaux « Chemin de la Mare Piré » et l'entreprise STURNO pour ceux de « l'Impasse de la Châtaigneraie », travaux prévus en 2017. Ces travaux débuteront à l'automne prochain.
- Remplacement des candélabres Route de Condé à proximité de la mairie
Un ordre de service a été délivré à l'entreprise TEIM de Vire pour effectuer ces travaux, mais ENEDIS n'a pas encore communiqué la date de la coupure HTA.
- L'installation de la borne de recharge destinée aux véhicules électriques doit être effectuée en juin prochain.

IV COMMUNE DE VIRE NORMANDIE

Création d'un groupe de travail sur les systèmes d'information

Rapporteur : Corentin GOËTHALS

Lors de la dernière réunion de la commission Travaux – Systèmes d'Informations de Vire Normandie, il a été décidé d'harmoniser et de simplifier les échanges de documents entre les élus de la commune nouvelle.

Pour ce faire, un groupe de travail va être constitué et il a été demandé de désigner un élu dans chaque commune déléguée afin d'y être représenté.

Il est proposé que ce soit M. Dimitri RENAULT qui représente la commune déléguée de VAUDRY.

Adopté à l'unanimité.

V QUESTIONS DIVERSES

- Fibre optique

Suite à un courriel reçu de M. GUERIN, DGA au Conseil Départemental, qui indiquait que « nous sommes bien dans une « résolution » de la question du déploiement fibre sur Montisenger », Mme le Maire indique qu'elle a eu un nouvel échange téléphonique avec les services du Conseil Départemental le 27 février dernier, échange au cours duquel il lui a été assuré que le raccordement du village de « Montisenger » avait été signalé au nouveau délégataire COVAGE, qui remplace TUTOR. Aucun délai ne peut être indiqué pour l'instant.

Elle ajoute que lors d'une rencontre que M. le Préfet du Calvados avait accordée aux

membres du bureau de l'Union Amicale des Maires du Calvados le 20 février, celui-ci avait indiqué qu'il était prêt à apporter son aide sur ce sujet. Mme BIHEL a donc fait parvenir un courrier à M. FISCUS lui demandant son aide et son soutien dans le câblage de la fibre optique sur le village de « Montisenger » à Vaudry.

➤ Cartes nationales d'identité

Mme le Maire rappelle les explications qu'elle a données lors de la dernière réunion du conseil municipal de Vire Normandie. Elle indique en particulier que depuis le 2 mars, les CNI ne peuvent être délivrées qu'à Vire. En effet, suite à une décision prise par l'Etat, seules 24 communes délivrent les CNI sur tout le Calvados.

Cela entraîne un éloignement des services de proximité pour les habitants et un surcroît de travail pour les personnels de Vire, alors que les secrétariats des mairies des autres communes déléguées perdent le lien avec les habitants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 h 30